

COMPTE-RENDU

Sont présents :

M^{mes} Marie-Ève Belley
Laurie-Anne Boivin
Marie-Lou Boulianne
Rébéka Fortin
Stéphanie Lavoie
Audrey Tremblay
Linda Yergeau-Proulx

Sont absents :

M^{me} Sabrina Desbiens-Foster

MM. Jordi Foz
Claude A. Tremblay

MM. Guy Larouche
Gilles Tremblay

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Mot de bienvenue

M. Claude A. Tremblay, président, et M^{me} Rébeka Fortin, directrice de centre, souhaitent la bienvenue à tous et remercient les membres de s'être déplacés au Pavillon Laure-Conan pour assister à la présente rencontre.

1.2. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié et atteint. La réunion débute à 16 h 15.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Claude A. Tremblay donne lecture de l'ordre du jour.

Un point est ajouté au point « 6. Sujets divers » :

➤ 6.1. Don – Bonne mine : proposé par M^{me} Rébeka Fortin.

*L'adoption est proposée par M^{me} Linda Yergeau-Proulx
Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie*

1.4. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance du 5 avril 2023

Le compte-rendu de la séance du 5 avril 2023 est adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

*L'adoption est proposée par M^{me} Marie-Lou Boulianne
Secondée par M. Jordi Foz*

1.5. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre

M^{me} Marie-Ève Belley félicite M^{me} Linda Yergeau-Proulx pour son initiative à informer davantage les élèves sur les sujets discutés lors des rencontres du CE.

- Annonces « Bons coups » – Babillard – Halte étudiante

Une rubrique « Bons coups » sera ajoutée au babillard de la Halte étudiante, du pavillon Laure-Conan, permettant ainsi de les souligner davantage. D'autres idées sont discutées dans l'idée d'informer davantage les élèves.

M^{me} Rébéka Fortin présente M^{me} Noémie Usereau, élève au pavillon Laure-Conan. Elle assiste à la présente rencontre à titre de membre du public.

2. SUJETS D'APPROBATION

2.1 Budget 2022-2023

M^{me} Rébéka Fortin présente le « Suivi budgétaire 2022-2023 au 5 juin 2023 ». Elle précise que l'image finale de ce budget est présentée en septembre de l'année suivante, étant donné qu'il y a beaucoup de mouvements et d'ajustements qui ont lieu en fin d'année et lors des cours d'été, par rapport à la fermeture des postes budgétaires et aux transferts de sommes.

Elle rappelle qu'un souci est apporté afin d'écouler les montants qui ont été octroyés au niveau des mesures particulières du Ministère.

Elle fait le suivi des mesures suivantes :

- Projet innovation – M-15081

Des sommes sont restantes puisqu'une partie importante du montant avait été anticipée pour de la suppléance dans le but de libérer des enseignants en lien avec ce projet. Des vérifications seront effectuées afin de reporter le solde à l'an prochain. Un nouveau projet 2023-2024 a été présenté (une continuité avec une valeur ajoutée) dans le cadre de cette mesure.

- Mentorat

Une portion du salaire des deux enseignantes mentors qui accompagnent nos enseignants est retenue dans cette mesure, soit ceux de M^{mes} Isabelle Tremblay et Sabrina Collard. Comme il est plus difficile de remplacer les enseignants mentorés, des sommes demeureront non-écoulées en fin d'année. De ce fait, les rencontres entre le mentoré et le mentor ont lieu dans une période commune de disponibilité pour palier à cette difficulté.

- Réussite 16-24 ans – M-15161, volet 1

Deux projets ont été présentés cette année, soit « *Univers social* » et « *Groupe OR* ».

- Compétences littératie – M-15161, volet 2

Deux projets ont été présentés cette année, soit « *Développement Bas-Saguenay* » et « *Maison des Sans-Abris* ». Le montant attribué dans le cadre de cette mesure sera écoulé en fin d'année.

- Éveil à la lecture – M-15161, volet 3

Un projet a été présenté cette année, soit celui du partenariat avec la *Maison des familles*, permettant à des personnes de participer à des ateliers de cuisine et de vivre des lectures parents-enfants accompagnés d'une enseignante.

- Faible niveau de littératie – M-15161, volet 4

Un projet a été présenté cette année, soit celui de la « *Mobilité* » afin de rejoindre les personnes pour dispenser de la formation générale directement dans leur milieu.

Elle précise que les règles budgétaires du Centre de services scolaire ont été reçues dernièrement et que le budget 2023-2024 a été préparé selon ces règles.

De grands changements ont été apportés au niveau des mesures, dont une importante diminution des sommes attribuées par le Ministère.

- Réussite 16-24 ans – M-15161, volet 1

L'enveloppe budgétaire de cette mesure est dorénavant séparée entre les établissements d'enseignement (aucun dépôt de projet). Les sommes sont versées directement aux différents centres en début d'année scolaire.

- Compétences littératie – M-15161, volet 2

Cette mesure existe toujours sous forme de dépôt de projets. Deux projets seront présentés l'an prochain. Nous saurons si ces projets seront retenus qu'à la fin septembre 2023.

- Éveil à la lecture – M-15161, volet 3

Cette mesure existe toujours sous forme de dépôts de projets. Un projet sera présenté l'an prochain, soit la poursuite du partenariat avec la *Maison des familles de Chicoutimi* et possiblement celle du secteur La Baie. Le partenariat avec ce dernier est à confirmer.

- Faible niveau de littératie – M-15161, volet 4

Cette mesure n'existe plus; elle sera dissoute.

- Accroche-toi en FGA – M-15166

Cette mesure sert à rémunérer le personnel professionnel et le personnel de soutien qui agissent directement auprès des élèves, soit les éducatrices spécialisées et la préposée aux personnes handicapées.

- MAO Investissements des centres FGA

La somme restante de cette enveloppe budgétaire peut être transférée à l'année suivante.

Beaucoup d'investissements sont prévus pour moderniser nos espaces :

- Travaux de peintures aux pavillons Laure-Conan et Durocher;
- Installation de plafonds suspendus dans quelques salles de classes au 3^e étage du pavillon Laure-Conan. La rénovation des locaux sera réalisée progressivement dû aux coûts dispendieux reliés au matériel.

Un surplus approximatif au montant de 900 000 \$ a été annoncé par le Centre de services scolaire. Cette somme servira à des besoins spécifiques au niveau du secteur jeune.

À ce moment-ci de la réunion, le point « 2.3. Budget du CE » est discuté.

M^{me} Rébéka Fortin indique qu'il y a un solde de 381 \$ à ce jour. Des dépenses équivalentes à 19 \$ ont été engagées pour couvrir des frais de déplacement pour la rencontre tenue au pavillon Durocher.

Approbatons proposées par M^{me} Linda Yergeau-Proulx

Secondées par M^{me} Audrey Tremblay

2.2 Budget 2023-2024

M^{me} Rébéka Fortin rappelle que le budget a été préparé dans les dernières semaines. Les dépenses ont été prévus dans les différents postes budgétaires. La direction a déjà fait mention au point « 2.1. Budget 2022-2023 » des changements apportés au niveau de certaines mesures.

- Projet innovation – M-15081

Un projet déposé cette année. Aucune somme n'est budgétisée jusqu'à maintenant.

- Contribution à l'équilibre budgétaire

Le même montant de 527 341 \$ est demandé par le Centre de services scolaire pour cette année.

- Sorties culturelles FGA

Plusieurs représentations du CFGA des Rives-du-Saguenay ont été effectuées au niveau du Comité de répartition des ressources (CRR) afin que la formation générale des adultes soit considérée au niveau de cette mesure. Un montant de 5 000 \$ nous a été octroyé pour l'an prochain. Ce montant sera évalué à savoir s'il correspond réellement à nos besoins. Il peut servir à payer des billets d'entrée reliés à des activités et du transport scolaire, d'après le répertoire des sorties culturelles reconnues par le Centre de services scolaire.

- Réussite 16-24 ans – M-15161, volet 1

Un montant de 48 639 \$ a été versé pour notre centre.

- Compétences littératie – M-15161, volet 2

Un montant de 75 000 \$ a été budgétisé dans le cadre de cette mesure.

- Éveil à la lecture – M-15161, volet 3

Un montant de 25 000 \$ a été budgétisé dans le cadre de cette mesure.

- Projet « Au féminin »

Ce projet sera analysé et présenté à nouveau au *Secrétariat à la condition féminine* sous une version modernisée.

- Faible niveau de littératie – M-15161, volet 4

La direction rappelle que cette mesure n'existe plus; elle sera dissoute et n'apparaîtra plus au niveau des enveloppes budgétaires décentralisées du Centre de services.

- « Mobilité »

Le projet de concomitance au *Cégep de Chicoutimi* est maintenant porté par le Centre de services scolaire en ce qui a trait aux transitions. Plusieurs représentations du CFGA des Rives-du-Saguenay ont été effectuées cette année auprès du Centre de services afin de conclure une entente entre le *Cégep* et le CFGA, et entre la formation professionnelle et le CFGA, effectif à compter de la prochaine année scolaire.

- Autochtonisation

L'an dernier, le Centre de services scolaire a présenté un projet d'envergure au Ministère, s'échelonnant sur trois ans. Une somme avait été reçue pour supporter le groupe MAMU, au pavillon Laure-Conan, permettant d'assurer la présence d'une enseignante à temps complet dans le groupe. Cette année, la demande a été reconduite auprès des Services éducatifs jeunes représentant l'équivalent le salaire d'un enseignant.

- Entraide éducative – M-15021, volet 2

Cette mesure sert à rémunérer le salaire des éducatrices spécialisées et des enseignants en orthopédagogie, en soutien dans les classes, afin d'offrir de l'aide aux élèves.

**Le Conseil d'établissement adopte, par résolution, le budget 2023-2024
du CFGA des Rives-du-Saguenay.**

L'adoption est proposée par M. Jordi Foz

Secondée par M^{me} Laurie-Anne Boivin

Et résolu à l'unanimité

2.4. Frais de volumes et autres frais

M^{me} Rébéka Fortin présente la « Liste de prix 2023-2024 – Cahiers d'exercices ». Aucun changement majeur n'est apporté au prix des cahiers d'exercices en comparaison avec l'an dernier, mise à part les ajustements provenant des fournisseurs. Le coût chargé aux élèves est le prix coutant des

volumes et du matériel dans lequel ils écrivent, dessinent et découpent, d'après la *Loi sur l'instruction publique* (LIP). Le matériel est soigneusement sélectionné afin de le rendre abordable pour les élèves puisqu'ils ont plusieurs cahiers d'exercices à acheter pour réussir un secondaire dans une matière.

Elle souligne qu'une enseignante en anglais, M^{me} Sylvie Audet, a débuté un nouveau projet « Sans cahiers » pour le 5^e secondaire, sous un principe de feuille de route, des exercices extraits dans du matériel reproductible ou en ligne. Une option intéressante permettant de diminuer éventuellement les frais chargés à l'élève.

Elle précise que les cahiers d'informatique de base sont retravaillés présentement. Le prix de ce matériel reproductible sera présenté lors d'une prochaine rencontre du CE pour son approbation. Par ailleurs, il est possible que certains matériels reproductibles doivent être réapprouvés, en cours d'année.

Elle ajoute qu'une annonce a été faite par le ministère de l'Immigration tant qu'à la gratuité du matériel académique pour les élèves en francisation. Tous les frais engagés seraient chargés directement au Ministère. Il reste à déterminer si cette gratuité s'applique à tous les élèves (à temps complet, à temps partiel et en formation à distance). Des développements à ce sujet suivront dans les prochaines semaines.

*Approbation proposée par M^{me} Laurie-Anne Boivin
Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie*

2.5. Normes et modalités 2023-2024

M^{me} Rébéka Fortin présente le « *Guide des normes et modalités d'évaluation des apprentissages en formation générale des adultes* ». Elle précise que c'est un document obligatoire et qu'il doit être révisé à chaque année. C'est la référence utilisée en ce qui a trait à l'évaluation des élèves. Ce document est soumis à l'ensemble des enseignants pour consultation. Par la suite, des recommandations sont proposées à la direction afin de le rendre conforme. Elle souligne que la nouveauté de l'an dernier est la demande de révision de note désormais obligatoire, annexé à ce document. La direction précise que ce guide est accessible également sur le site Web du CFGA.

*Approbation proposée par M. Jordi Foz
Secondée par M^{me} Linda Yergeau-Proulx*

2.6. Code de vie 2023-2024

M^{me} Rébéka Fortin présente le « *Code de vie 2023-2024* ». Ce document est également en consultation auprès du personnel.

Elle fait part des trois nouvelles valeurs du *Code de vie* :

- La bienveillance;
- L'adaptabilité;
- L'épanouissement.

Le comité « Plan de lutte et encadrement des élèves » évalue la possibilité de poser des affiches (avec codes QR) dans les classes rappelant les différentes sections du *Code de vie*. La direction précise que ce document est également disponible sur le site Web du CFGA.

*Approbation proposée par M^{me} Stéphanie Lavoie
Secondée par M^{me} Marie-Lou Boulianne*

2.7. Rapport annuel du CE

M^{me} Rébéka Fortin présente le « Rapport annuel du CE » rédigé en collaboration avec M. Claude A. Tremblay, président du CE.

- Une correction au point « 1.1. Liste des membres du Conseil d'établissement » est demandée par M^{me} Stéphanie Lavoie :

Nous devrions lire « deux ans » plutôt qu'« un an » pour la durée écoulée du mandat de l'enseignante.

Cette correction sera apportée au document avant la signature du président.

La direction tient à remercier les bons mots écrits par le président dans le « Message de la présidence du Conseil d'établissement » du rapport annuel.

*Approbation proposée par M. Jordi Foz
Secondée par M^{me} Linda Yergeau-Proulx*

2.8. Évaluation des résultats 2022-2023 – Plan de lutte

M^{me} Rébéka Fortin présente l'« Évaluation des résultats de l'application du plan de lutte contre l'intimidation et la violence » fourni par le Centre de services scolaire. Elle précise qu'un envoi a été acheminé aux élèves et aux parents d'élèves mineurs en avril 2023, les informant de l'existence de ce plan et leur expliquant le processus de dénonciation en cas d'une situation. La direction précise que le formulaire de dénonciation des événements est disponible sur le site Web du CFGA.

Elle indique que le portrait du CFGA sera présenté lors de la première rencontre du CE permettant ainsi d'observer les résultats du sondage réalisé auprès des élèves.

Elle fait remarquer que les consignations quant aux gestes de violence, intimidation et cyberintimidation devront être réalisées au fur et à mesure dans *Formel*. Lorsque l'élève n'est plus en formation, son dossier n'est plus disponible dans le système. Un processus sera à mettre en place afin de garder le dossier minimalement actif quelques jours pour permettre de déclarer l'événement.

Elle ajoute que des éducatrices spécialisées sont maintenant formées pour les interventions thérapeutiques lors de conduites agressives (ICTA) dans tous les pavillons. D'autres éducatrices suivront ces formations à l'automne prochain. De plus, les équipes d'intervention travaillent en concertation dans chaque pavillon lorsqu'un événement se présente en collaboration avec la direction.

*Approbation proposée par M. Jordi Foz
Secondée par M^{me} Laurie-Anne Boivin*

2.9. Activité de financement

M^{me} Rébeka Fortin invite M^{me} Marie-Ève Belley à prendre la parole concernant l'activité de financement « Vente de plantes » au Centre de services La Baie.

Elle indique que le projet « Horticulture » est né pour dynamiser davantage les plateaux dans le secteur La Baie. Avec l'accord du président du CE, une vente a eu lieu le 31 mai dernier permettant d'amasser un montant de 175 \$. Beaucoup de résidents des environs ont pu découvrir les services offerts au Centre de services La Baie. La friperie était également présente lors de l'événement. Les sommes seront redistribuées dans le plateau afin de le rendre plus accessible et attrayant.

*Une belle visibilité de nos services offerts à la population!
Une réussite sur toute la ligne, les élèves ont apprécié l'expérience!*

**Le Conseil d'établissement
appuie et autorise, par résolution, la tenue de l'activité de financement
« Vente de plantes », au Centre de services La Baie.**

*Approbation proposée par M^{me} Stéphanie Lavoie
Secondée par M^{me} Linda Yergeau-Proulx*

2.10. Acceptation d'une contribution – Projet de la cour extérieure du pavillon Durocher

M^{me} Rébeka Fortin invite M^{me} Marie-Ève Belley à prendre la parole concernant le projet de la cour extérieure du pavillon Durocher.

Elle indique que ce projet a été lancé pour dynamiser l'extérieur du pavillon Durocher dans le but de l'exploiter à son plein potentiel. Des propositions ont été soumises par les enseignantes en collaboration avec l'agente de développement à la direction. À la suite de ces propositions, un plan détaillé a été déposé au Service des ressources matérielles du Centre de services scolaire, s'échelonnant sur trois ans. Pour supporter et faire avancer ce projet, une équipe sportive « Le tournoi Bélanger » est prête à tenir une activité sportive et nous verser les profits au montant de 3 000 \$.

M^{me} Rébeka Fortin précise que si le projet de cour d'école est retenu par le Ministère, il s'engage à verser une partie de la somme et le centre doit amasser 10 % du montant total, soit l'équivalent à un montant de 10 000 \$.

**Le Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay
accepte le don de l'équipe sportive « Le tournoi Bélanger »
pour soutenir le projet**

ET

**Le Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay appui et
approuve, par résolution, le projet de la cour extérieure
du pavillon Durocher.**

*Approbation proposée par M^{me} Audrey Tremblay
Secondée par M. Jordi Foz*

2.11. Services éducatifs dispensés

M^{me} Rébéka Fortin présente la « *Planification des services éducatifs adultes dispensés 2023-2024* ». Elle précise que c'est un document obligatoire et qu'il doit être présenté au Conseil d'établissement et au Conseil d'administration du Centre de services scolaire. C'est un document conjoint avec la formation professionnelle et le Service aux entreprises. Il représente l'ensemble des services éducatifs offerts aux adultes.

Elle souligne que le nouveau programme « Participation sociale » commence à s'implanter dans les milieux où les élèves sont plus autonomes, soit *Les Habitations du Parc*, le pavillon 216 et *Art : Médium d'Éducation* (A.M.E.), étant donné que le programme « Intégration sociale » est appelé à disparaître. M^{me} Marie-Ève Belley, directrice adjointe, pilote cette implantation progressive, sur trois ans, avec les collègues des CSS de la région.

- Une modification pour le groupe « Défi emploi » est demandée par M^{me} Stéphanie Lavoie :

Les mentions « Nouveaux défis 2023-2024 » et « Ma carrière 2.0 » seront ajoutés à la colonne « Commentaires ».

Cette correction sera apportée au document avant la rencontre du CA qui aura lieu la semaine prochaine et sera acheminé à M. Régis Lavoie, directeur adjoint des Services éducatifs jeunes, dans les prochains jours.

*Approbation proposée par M^{me} Laurie-Anne Boivin
Secondée par M^{me} Linda Yergeau-Proulx*

3. SUJETS DE CONSULTATION

3.1. Calendrier des rencontres du CE 2023-2024

M^{me} Rébéka Fortin présente le « *Calendrier des rencontres 2023-2024* ». Tous les membres acceptent les dates fixées au calendrier.

4. SUJETS D'INFORMATION

4.1. Portrait de la clientèle

M^{me} Rébéka Fortin présente le « *Rapport de suivi – 2023-06-02* ». Il fait état du nombre total d'élèves par organisation et indique la raison du départ.

Elle précise que des actions préventives sont en place afin d'éviter les départs d'élèves. Nous devons adapter notre approche envers la clientèle afin d'assurer la viabilité des services dispensés.

M^{me} Laurie-Anne Boivin questionne la direction à savoir s'il serait possible d'indiquer sur le rapport les dates de départ plus critiques au courant de l'année. La direction fera un suivi auprès du comité persévérance pour analyser les rapports de suivi produits dans l'année.

4.2. Suivi des travaux – Projet éducatif et Portrait

M^{me} Rébéka Fortin indique que le comité du projet éducatif est très actif, beaucoup de rencontres ont eu lieu durant l'année scolaire. Une dernière rencontre de suivi pour le projet éducatif des cinq dernières années aura lieu en juin. Des actions étaient en place au niveau de la mise en œuvre. Les orientations ont été abordés lors des dernières rencontres. Un sous-comité a également travaillé sur le Portrait qui doit obligatoirement être déposé au Centre de services pour la fin juin. Il sera présenté à l'ensemble du personnel lors de la dernière journée pédagogique et au CE lors de la première rencontre. L'an prochain, le comité du projet éducatif et l'ensemble du personnel travailleront sur les objectifs. En théorie, le Projet éducatif sera déposé en décembre au Centre de services scolaire.

4.3. Suivi des mesures

M^{me} Rébéka Fortin fait un suivi des mesures :

- Réussite 16-24 ans – M-15161, volet 1

- Le Groupe OR (option réussite), pour l'entrée des élèves 16-17 ans, est supporté par deux enseignantes (français et mathématique) et une enseignante en orthopédagogie. C'est un groupe transitoire, où l'élève apprend à être plus autonome, l'aidant à acquérir des compétences pour le diriger vers les portraits FLEX. L'approche est plus socioaffective et les enseignantes développent un lien particulier avec les élèves. Des entrées personnalisées ont lieu à la Halte étudiante afin d'accueillir ces élèves tout en douceur.
- Le cours « *Univers social* » a été dispensé par M^{mes} Karine Lavoie et Laurie-Anne Boivin. Les cours d'« *Éducation financière* » et « *Monde contemporain* » ont également pu être expérimentés. Cette mesure a permis de dispenser ces derniers malgré de très petits groupes. En prévision de l'an prochain, les tâches des enseignants ont été revus afin d'offrir un volet « *Univers social* », étant donné que c'est un cours obligatoire pour obtenir le diplôme d'études secondaires (DES).

- Compétences littératie – M-15161, volet 2

- Maison des Sans-Abri de Chicoutimi : Des retombées sont notables pour très peu d'individus. Dû à l'espace restreint et à la difficulté de loger toutes les personnes, l'enseignante n'a pas assez de place pour offrir des services. Un espace sera plus intéressant pour l'enseignante lorsque l'organisme déménagera dans la prochaine bâtisse. La direction souligne l'intérêt de poursuivre à accompagner ces individus dans l'offre de service.
- Développement Bas-Saguenay : Les premiers pas ont porté fruits au niveau de l'orientation, mais pas assez suffisamment pour une offre de cours. Une poursuite est prévue à l'automne en espérant pouvoir présenter un nouveau projet dans le secteur du Bas-Saguenay et dans des municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

- Éveil à la lecture – M-15161, volet 3

- Maison des Familles : Une poursuite est prévue l'an prochain. Le service a dû cesser en mai étant donné le déménagement de la cuisine du pavillon Laure-Conan en prévision de l'arrivée du primaire dans l'établissement.

- Faible niveau de littératie – M-15161, volet 4

- « Mobilité » : Cette année, des enseignants se sont déplacés à Place du Royaume, au Cégep de Chicoutimi, dans les écoles secondaires et au Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE). Des présentations ont commencé au niveau des employés des entreprises. Comme cette mesure n'existera plus l'an prochain, les projets seront déposés dans la mesure « *Compétences littératie – M-15161, volet 2* » afin de poursuivre nos actions de mobilité auprès des personnes désirant poursuivre leur scolarité.

4.4. Suivi Francisation Québec

M^{me} Rébéka Fortin fait un suivi concernant *Francisation Québec*. Elle précise que nous sommes à l'étape de la transmission des données des élèves inscrits et ceux préinscrits; un travail très laborieux en soi. Une inscription massive d'élèves avant le 1^{er} juin a permis aux élèves en francisation d'éviter de passer par le guichet unique de la plateforme du ministère de l'Immigration.

Pour permettre à notre centre d'être plus attractif sur la plateforme de *Francisation Québec*, le CFGA des Rives-du-Saguenay a dû revoir l'éventail de son offre de service puisque les nouveaux élèves ont plusieurs possibilités de services, à différents endroits dans la région. L'équipe pédagogique a travaillé très fort au développement de la formation à distance, d'un système de feuille de route pour travailler en formule « individualisée » avec les élèves dans le but d'avoir des groupes multiniveaux. Beaucoup d'ajustements sont encore à venir; des webinaires ont lieu de deux à trois fois par semaine. Avant le 1^{er} juin, le site Web du CFGA devait être conforme aux exigences du MIFI pour le programme de francisation. Elle ajoute que sur le site Web, il est possible de s'adresser directement au centre pour avoir un accompagnement et que l'inscription peut également se faire de façon autonome sur le site Internet du ministère de l'Immigration.

4.5. Location – Camp d’été MAMIK

M^{me} Rébéka Fortin indique qu’une entente de location a été conclue avec le centre MAMIK pour offrir un camp de jour estival pour les enfants au pavillon Laure-Conan. Cet organisme devra assumer les frais excédentaires, tel que ceux reliés à la conciergerie, entre autres. Aucun frais ne sera exigé pour la location des espaces. Une offre de travail au camp d’été a également été proposée à des élèves du groupe MAMU.

4.6. Suivi ventes de garage – Fonds d’aide

M^{me} Rébéka Fortin fait un suivi des ventes de garage :

- Vente de garage – 27 mai, au pavillon Laure-Conan

Cette vente a permis d’amasser un montant de 1 032 \$. Tous les fonds recueillis serviront à aider nos élèves plus vulnérables.

- Ventes sous la tente

1- 11 mai, au pavillon 216

2- 18 mai, au pavillon Laure-Conan

Ces ventes, organisées par *Récup’Art*, ont permis d’amasser un montant de 1 100 \$. Tous les fonds recueillis serviront à améliorer les plateaux et aux activités des élèves.

4.7. Calendriers des activités – Mai / Juin 2023

M^{me} Rébéka Fortin présente les « Calendriers des activités – Mai / Juin 2023 » des pavillons Laure-Conan et Durocher.

Elle souligne les événements suivants :

- Gala Reconnaissance : 7 juin

L’animation a été réalisée par les deux élèves qui siègent sur le CE.

Plusieurs bourses ont été remis pour aider financièrement nos élèves persévérants.

***Félicitations spéciales à M^{mes} Linda Yergeau-Proulx
et Sabrina Desbiens-Foster pour l’animation.
Une réussite sur toute la ligne!***

M^{me} Marie-Ève Belley souligne ceux-ci :

- Atelier Art urbain – M. Carl Poulin

Cet atelier est maintenant terminé. Les deux fresques seront posées près de la Halte étudiante au pavillon Durocher. M. Poulin a proposé de revenir l’an prochain pour un nouveau projet.

- Journée des familles / Dîner porte ouverte

Cette journée qui a eu lieu au pavillon Durocher a bien été appréciée par les familles et demandent à reproduire la formule l’an prochain.

- Journée internationale contre l’homophobie et la transphobie

Plusieurs activités de sensibilisation ont eu lieu dans les classes de nos différents pavillons. Des dépliants ont également été remis aux élèves afin de les conscientiser sur le sujet.

- Projet intégrateur
Tous les élèves du groupe d'intégration sociale du pavillon Durocher ont travaillé toute l'année sur des projets qui reflétaient l'une de leur passion. La réalisation de ce projet leur a été bénéfique au niveau des apprentissages. Une exposition a eu lieu le 12 juin pour présenter leur projet. L'enseignante désire reconduire le projet l'an prochain.
- Calendrier des activités (modèle)
Un gabarit de calendrier unique a été créé selon les nouvelles normes graphiques du CFGA. Il peut être personnalisé à l'image des pavillons.
- Lunchtime English
Le dîner de conversation anglaise a été déplacé dans la cour extérieure du pavillon Durocher. Une activité très appréciée par les élèves.

4.8. Portrait des activités du centre

M^{me} Rébéka Fortin présente les « Activités scolaires et parascolaires ». Beaucoup d'activités ont lieu avec les élèves des différentes organisations permettant d'offrir un milieu scolaire vivant et stimulant.

La direction invite les membres du CE à participer à l'activité de la francisation de soir qui aura lieu le 15 juin, dans la cour intérieure du pavillon Laure-Conan.

4.9. CFGA Nouvelles – Mai / Juin 2023

M^{me} Rébéka Fortin présente les « CFGA Nouvelles – Mai / Juin 2023 ». Ceux-ci avaient été envoyés par courriel aux membres dès leur diffusion.

La direction porte une attention particulière quant à la « Mission » et la « Vision » du *Projet éducatif* présentées sur le « *CFGA Nouvelles – Avril 2023* » en apportant des précisions supplémentaires sur le sujet.

5. SUIVI DU CONSEIL DES ÉLÈVES

M^{me} Rébéka Fortin indique que ce point a été ajouté systématiquement à l'ordre du jour afin de laisser la parole aux élèves. La direction propose d'apposer le calendrier des rencontres du CE sur le babillard situé à la Halte étudiante du pavillon Laure-Conan afin que les élèves puissent se rencontrer deux semaines avant la tenue de la rencontre permettant, ainsi, de nommer les points discutés.

*La direction souligne que les élèves peuvent se présenter
à titre de membre du public, bienvenue à tous!*

6. SUJETS DIVERS

6.1. Don – Bonne mine

M^{me} Marie-Ève Belley précise que la St-Vincent de Paul a remis un don au montant de 2 000 \$, de la part d'*Opération Bonne mine*, pour aider spécifiquement les élèves du pavillon Durocher, à titre de fonds d'aide. Il servira à offrir de l'aide au niveau alimentaire, à l'achat de fournitures scolaires ou à

des sorties éducatives. Il a été proposé de payer des camps d'été à des enfants d'élèves parents qui aimeraient poursuivre leur formation académique.

**Le Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay
accepte le don d'Opération Bonne Mine pour soutenir le fonds d'aide
du pavillon Durocher.**

Une lettre de remerciement sera envoyée au donateur, au nom du Conseil d'établissement.

*Acceptation proposée par M^{me} Linda Yergeau-Proulx
Secondée par M. Jordi Foz*

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

M^{me} Rébéka Fortin présente le « Calendrier des rencontres 2023-2024 ».

- Prochaines rencontres :

- 4 octobre 2023;
- 6 décembre 2023;
- 7 février 2024;
- 10 avril 2024;
- 12 juin 2024.

**Les membres du CE sont en accord avec les dates soumises
au calendrier des rencontres.**

8. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 18 h 14.

*Proposé par M^{me} Audrey Tremblay
Secondé par M^{me} Stéphanie Lavoie*

*La direction remercie les membres d'avoir fait partie du
Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay, cette année.*



Rébéka Fortin, directrice de centre
CFGA des Rives-du-Saguenay



Claude A. Tremblay
Président du CE